

FONCTION PUBLIQUE : **Un rendez-vous salarial manqué !**

Les mobilisations du 22 mars et du 22 mai et le courrier adressé au Premier Ministre le 11 juin, signé par 7 organisations syndicales dont la **CFTC**, n'y auront rien changé. Le rendez-vous salarial prévu à l'automne et avancé au 18 juin est un rendez-vous manqué. Une fois encore, le Gouvernement reste sourd à l'appel à la négociation lancé par les organisations syndicales.

Pour la **CFTC**, les mesures annoncées ne sont que des améliorations des dispositifs déjà existants :

- **PPCR** : application au 1er janvier 2019 des mesures prévues au 1er janvier 2018 ;
- **GIPA** : reconduction du dispositif existant ;
- **Frais de missions** : revalorisation des taux de remboursement ;
- **CET** : revalorisation de 10 € du montant des jours monétisés et baisse du seuil de déclenchement de 20 à 15 jours. **A noter, une mesure discriminatoire pour les agents de la Fonction Publique Hospitalière puisque ce sujet devra être négocié dans le cadre de la future réforme du système de santé ;**
- **Accès au logement** : ouverture d'un chantier pour l'accès au logement intermédiaire des agents publics
- Ouverture du dossier **Protection Sociale Complémentaire**

La **CFTC** prend acte du déblocage du PPCR, le Gouvernement ne faisant qu'honorer les engagements pris par celui qui l'a précédé, dans le cadre de la continuité de l'État. Ce protocole que la **CFTC** a signé, permettait à minima une reconnaissance de l'implication et du travail des fonctionnaires ;

La **CFTC** regrette l'absence de mesures générales pour l'ensemble des agents et dénonce le **maintien du gel de la valeur du point d'indice en 2018 et 2019**, déjà gelé entre 2010 et 2016 alors que pendant la même période le taux d'inflation augmentait de 8,22%;

La CFTC rappelle que si elle est un syndicat de construction social, elle sait proposer mais peut aussi s'opposer.

pouvoir s'opposer



toujours proposer

Vos contacts

Jean-Marie FAURE	06.16.56.94.20	jmfaure@cftc-santesociaux.fr
Patrick MERCIER	06.19.99.35.33	pmercier@cftc-santesociaux.fr
Christian CUMIN	06.89.71.65.83	ccumin@cftc-santesociaux.fr

**La Fédération CFTC Santé Sociaux, syndicat de construction sociale,
Est présente tous les jours à vos côtés pour défendre vos intérêts
Et vous conseiller dans vos démarches**

WWW.CFTC-SANTESOCIAUX.FR

Fédération CFTC Santé Sociaux – 34 quai de la Loire - 75019 Paris
tel : 01 42 58 58 89 - fax : 01 42 58 58 96 - mail : fede@cftc-santesociaux.fr